

## Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du vendredi 2 octobre 2020

**Présents** : Gérard BRUN – Jean-Jacques DUSSART - Lydie CLAVEAU – Madeleine CLERET – Corinne DESTOUCHES - Magali JOLIBOIS - Marc JUVIN – Marie-Josée MARGELIDON-FOUQUET – Gilles MAYET – Philippe MOUSSERIN – Viviane MOUSSERIN

**Pouvoirs** : Jérôme PENE à Philippe MOUSSERIN

**Absents** : Gilbert OBRY

**Secrétaire de séance** : Lydie CLAVEAU

### **Compte-rendu de la séance du 28 août 2020 :**

Après avis du conseil municipal, le compte-rendu est validé par 11 voix pour et 1 abstention.

### **Détermination du nombre d'adjoints suite à démission :**

Suite à la démission de Madame Hélène ROUFFIGNAT acceptée par Madame la Préfète en date du 24 août 2020, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir à 3 le nombre de poste d'adjoint.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à mains levées et à l'unanimité des membres présents, décide de maintenir à 3 le nombre de poste d'adjoint.

### **Election d'un nouvel adjoint suite à démission :**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'élire un nouvel adjoint en remplacement de Madame Hélène ROUFFIGNAT démissionnaire. Cette nouvelle personne prendra le poste de 2<sup>ème</sup> adjoint à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020.

Le Conseil Municipal procède à l'élection à bulletin secret et Monsieur Gérard BRUN est élu par 9 voix pour et 3 abstentions.

### **Indemnités des élus suite à démission :**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que Madame Hélène ROUFFIGNAT a perçu ses indemnités de fonctions jusqu'au 31 août 2020 car les payes avaient été transmises à la Trésorerie avant sa démission.

Madame le Maire informe que le Conseil Municipal a le droit de demander à Madame Hélène ROUFFIGNAT de rembourser la période du 25 au 31 août 2020.

Le Conseil Municipal procède à un vote à bulletin secret et décide par 8 voix contre, 3 voix pour et 1 blanc, qu'aucun remboursement ne lui sera demandé.

### **Mises à jour des commissions et délégations :**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux démissions de Monsieur et Madame ROUFFIGNAT il est nécessaire de mettre à jour les différentes commissions délégations.

Un récapitulatif sera transmis à chacun par mail.

### **Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire :**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes a procédé à la répartition entre toutes les communes adhérentes, les fonds correspondants au FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales). La commune de Montoldre percevra pour 2020 la somme de 19 000 € qui seront imputés au budget communal 2020 en section de fonctionnement.

### **Calamités agricoles sécheresse 2020 :**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le Député Jean-Paul DUFREGNE sollicite toutes les communes afin d'obtenir de l'Etat la reconnaissance de l'état de calamité agricole sécheresse 2020 pour les agriculteurs.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à mains levées et à l'unanimité des membres présents accepte de solliciter auprès de l'Etat la reconnaissance de l'état de calamité agricole sécheresse pour l'année 2020 afin que les agriculteurs puissent bénéficier d'aides financières.

### **Restaurant La Truffade du St Eloi :**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'aider Monsieur Frédéric SART gérant du restaurant La Truffade du St Eloi. En effet ce dernier vient de recevoir une facture d'eau d'environ 3 000 € suite à une fuite sur une canalisation extérieure.

Messieurs Jean-Jacques DUSSART et Marc JUVIN, délégués titulaires au SIVOM vont solliciter un rendez-vous au Président afin d'étudier ensemble les possibilités d'aides sur le paiement de cette facture (dégrèvement, aide financière exceptionnelle, etc). Ce dossier sera remis à l'ordre du jour lors d'une prochaine réunion du conseil.

### **Questions diverses :**

Madame le Maire informe des points suivants :

- Le 26 septembre 2020 a eu lieu en mairie la réunion des DDEN (Direction Départementale de l'Education Nationale).
- Une association pour la gestion du DRIVE a été créée.
- La cérémonie du 11 novembre se réduira à une pose de fleurs au monument avec quelques élus et porte-drapeau et sans vin d'honneur en raison des conditions sanitaires.
- La prochaine réunion du conseil municipal se tiendra en mairie le 4 décembre 2020 à 20h30
- Une réunion avec le Comité des fêtes est prévue le 10 octobre 2020. Monsieur Gérard BRUN et Madame Corinne DESTOUCHES représenteront la mairie.
- Travaux bâtiments et achats :
  - o Monsieur Damien BOUGAIN doit en octobre, réparer la toiture du garage situé vers le portail de l'école. La commune achètera directement les matériaux et Monsieur BOUGAIN facturera ses heures de travail.
  - o Sollicitation de subventions auprès de la Région Auvergne : isolation des vestiaires du service technique (11 941.24 €), sécurisation du dépôt (11 112.00 €). La Région peut aider à hauteur de 80 % les 20 % restants seront à la charge de la commune.
  - o Possibilité d'acheter des guirlandes et décorations de Noël en remplacement de celles existantes qui sont très dégradées.
  - o Un devis a été sollicité auprès de Thomas Moisan pour arracher la haie et créer un fossé à la station d'épuration (environ 1800 €)
- Monsieur Gilles MAYET signale au conseil, de la part de l'association du yoga, qu'il y a un problème de chauffage à la salle polyvalente. Etudier la possibilité d'allumer le chauffage plus tôt afin que les adhérents puissent avoir plus chaud pour pratiquer leur sport.
- Une réunion cantine sera programmée.

La séance est levée à 23h20

**Le Secrétaire,  
Lydie CLAVEAU**



**Le Maire,  
Marie-Josée MARGELIDON-FOUQUET**

